



Cette carte présente les bassins et sous-bassins présents sur l'éco-complexe ainsi que les cours d'eau de surface (temporaires ou permanents). Une observation de première importance est à faire. A l'extérieur de la ligne verte qui délimite l'éco-complexe, il est aisé de constater que le chevelu hydrographique est très fourni alors qu'il est presque inexistant à l'intérieur de la zone. Cela signifie, non pas qu'il y a moins d'eau sur cette zone, mais que celle-ci circule sous terre. Tous les bassins versants présentés sur cette carte ont donc une importante dimension sou-

terraine. C'est cette présence d'un massif souterrain karstique qui fait l'originalité des eaux de la zone de Païolive et des Gras et aussi la difficulté à les connaître. Les eaux souterraines sont invisibles en-dehors des résurgences et peu accessibles. Elles sont donc peu étudiées et peu analysées. Mais globalement leur qualité n'est pas très bonne en milieu karstique bien qu'une partie de ces eaux soit définie comme "réserve stratégique".

C'est dans sa partie amont que le sous-bassin du Granzon concerne l'écosystème. Dans la plaine, le Granzon sera alimenté par des affluents venus des pentes schisteuses. Le karst apporte cependant les eaux du Graveyron et alimente le ruisseau de Berre par le réseau de Combes-Perrier. Les gorges du Granzon représentent des enjeux multiples : hydrologique, écologique et historique, spéléologique enfin.

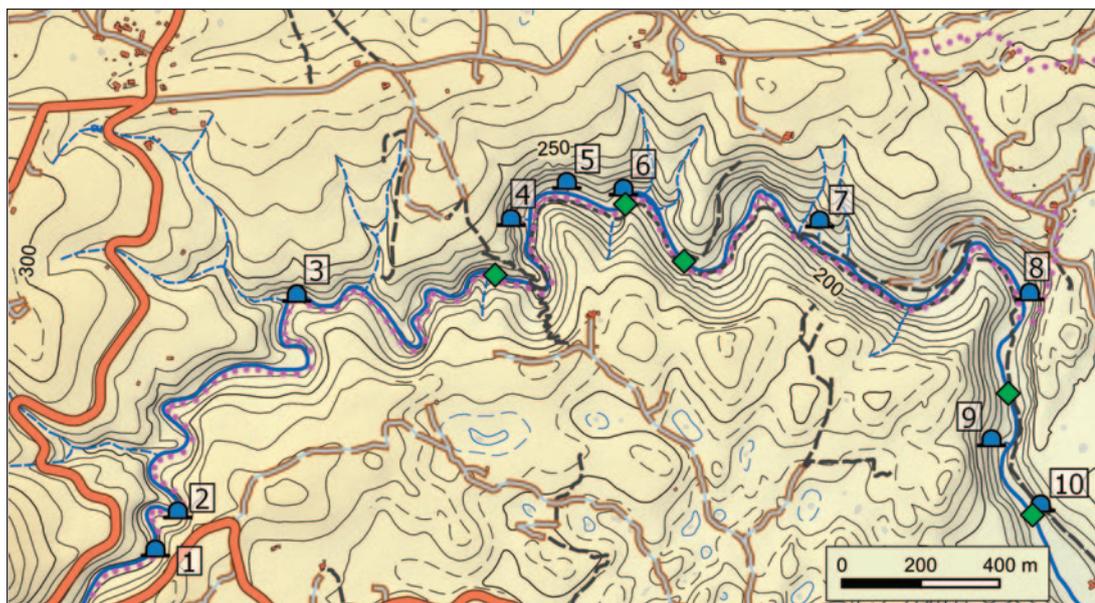
L'Association Païolive a réalisé plusieurs études sur le Granzon, disponibles sur le site de l'association. Elle a publié un inventaire de toutes les cavités et résurgences, ainsi que le cours souterrain, cartographié depuis Pigère. Elle a aussi mené un premier chantier de réhabilitation de quelques ouvrages hydrauliques. Ce cours d'eau, surtout dans ses gorges, est censé être patrimonial par la richesse de sa biodiversité. Mais le constat est que le Granzon, s'il semble en bon état physico-chimique n'est pas en bon état écologique. Pourtant, les raisons de cette situation sont difficiles à identifier. Si dans la partie aval qui coule dans la plaine de Berrias, il serait possible d'accuser la pollution due aux intrants et pesticides divers, abondamment employés dans l'agriculture, la partie amont dans les gorges ne connaît pas beaucoup d'activités polluantes, sauf à pointer les nombreux assainissements individuels du plateau des Gras de Naves.

Ces pollutions s'inscrivent cependant dans le contexte d'une réduction du débit, dont elles peuvent aggraver les effets. En effet, dans les gorges du moins, les témoignages sont concordants pour assurer que le débit du Granzon s'est beaucoup réduit en deux ou trois décennies. Les causes en sont difficiles à cerner : influence des pompages des forages privés sur les Gras de Naves ? Modification de circulations d'eaux souterraines ? Mais un fait se laisse aisément observer dans les gorges : il y a, en aval du Vedel, 4 barrages qui tous sont aujourd'hui comblés par les sédiments, galets arrachés aux pentes cévenoles. C'est ainsi qu'en été, le ruisseau, qui est normalement pérenne en amont du Vedel, se présente souvent comme une succession de flaques très eutrophisées. On sait que de tels seuils doivent être aujourd'hui effacés pour qu'un

cours d'eau soit reconnu en bon état. Mais les barrages de la vallée du Granzon, datant sans doute de la fin du XIX° ou du début du XX° siècle devaient être régulièrement curés et entretenus lorsqu'ils avaient leur utilité pour les cultures installées dans la vallée : réserve d'eau pour l'arrosage des jardins et collecte de sédiments fins. Ce système a pu fonctionner jusque vers la moitié du XX° siècle mais il n'y a pas aujourd'hui de perspective de retour.

Depuis plusieurs décennies, l'accumulation des galets, qui arrivent maintenant au niveau du sommet des barrages, est telle que l'eau a du mal à passer. Cela peut d'ailleurs la conduire à s'enfoncer dans des fissures. Mais puisque l'accès aux gorges est uniquement pédestre, comment curer et évacuer les sédiments manuellement ?

Ce karst n'est pas considéré comme une réserve d'eau stratégique et ne suscite guère d'intérêt de la part des gestionnaires. L'Association a donc, en 2016, avec le concours de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne restauré certains canaux et bassins près de la Fontaine et de la Grange de Boissin. L'intérêt patrimonial de ces restaurations est manifeste mais elles ont aussi un intérêt écologique. Ainsi le dégagement d'un bassin a amené de la lumière et permis le développement de nombreuses larves de salamandre. Ecologie et conservation du patrimoine historique pourraient ici être associés. Si l'on veut conserver ces anciens barrages et les aménagements hydrauliques associés, il faut les entretenir. Et leur entretien aidera le Granzon à retrouver un meilleur état écologique. Sinon la dynamique végétale va peu à peu les englober et le cours amont du Granzon va peu à peu s'asphyxier sous la charge des sédiments. Les barrages retiennent de plus en plus de sédiments lourds et constituent des seuils fragmentant le cours d'eau, étant cause d'une rupture de la continuité écologique. Comment ici mettre en oeuvre la loi sur l'eau qui demande le rétablissement de cette continuité ? Actuellement ces barrages ne sont pas recensés dans la base du Référentiel des Obstacles à l'Écoulement. Ils semblent avoir été oubliés...



- ◆ Barrages
- 1 Perte 1 du Granzon
- 2 Perte 2 du Granzon
- 3 Perte Compère
- 4 Fontaine du Vedel
- 5 Résurgence du Tuf
- 6 Fontaine de Boissin
- 7 Fontaine de Brès
- 8 Résurgence de la Sabatelle
- 9 Dragonnière de Banne
- 10 Résurgence de la Grille



Béal et bassin restaurés en 2017 par l'Association



Deuxième barrage, comblé et végétalisé



Quatrième barrage: le niveau des galets est passé au-dessus du sommet du barrage